

/DA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 85-467 du 26 Novembre 1985

Portant nomination de Commissaires aux Comptes auprès des Entreprises Publiques et Semi-Publiques relevant du Ministère de l'Equipement et des Transports.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée;
- VU Le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU La Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU Les nécessités de Service ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Equipement et des Transports,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 13 Novembre 1985,

D E C R E T E :

Article 1ER..- Conformément aux dispositions du statut-type des Sociétés d'Etat et d'Economie Mixte régissant la nomination des Commissaires aux Comptes, sont nommées Commissaires aux Comptes auprès des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ci-après les personnes dont les noms suivent :

Société Nationale de Construction et des Travaux Publics  
(S O N A C O T R A P)

- Henri OUSSOU, Administrateur Civil
- Salami Taofick TOUKOUROU, Comptable

Société Nationale de Gestion Immobilière (S O N A G I M)

- Simone DARBOUX, Expert Comptable agréé
- Géraud ALISSOUTIN, Comptable

.../...

- 2 -

Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics  
(C N E R T P)

- Estève RUSTICO, Administrateur Civil
- Babatoundé BELLO, Administrateur Civil

Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (C O B E N A M)

- Edmond DOSSOU-YOVO, Expert Comptable agréé

Organisation Commune Bénin-Niger (O C B N)

- Vélérien SANTOS, Expert Comptable agréé

Port Autonome de Cotonou (P A C)

- Pascal FATIGBA, Comptable
- Marius ADJOVI, Chercheur

Office Béninois de Manutention Portuaire (O B E M A P)

- Denis YOVO, Expert Comptable agréé
- Mounirou OMICHESSAN, Administrateur Civil

Institut National de Cartographie (I N C)

- Placide d'OLIVEIRA, Administrateur Civil
- Juliette DEGBOE, Administrateur Civil

Société Nationale de Transit et de Consignation  
(S O N A T R A C)

Denis YOVO, Expert Comptable agréé

- Adolphe DANVIDE, Administrateur Civil.

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

.../...

Pour le Ministre de l'Equipement et des  
Transports absent, le Ministre du Travail  
et des Affaires Sociales chargé de l'intérim,



Nathanaël M E N S A H

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 CF/ANR 4 CPC 2 MJIEPSEP 4  
MET 8 AUTRES MINISTERES 13 CEAP 6 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 3 DCCT-  
ONEPI 4 GDE CHANC. 6 CCIB 2 UNB-FASJEP 4 BCP-MPS 2 BN 4 DB-DTCP-DI  
10 INTERESSES 10 JORPB 1.-